

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BASSUSSARRY

Séance publique du 28 JUIN 2016

L'an deux mille seize, le vingt-huit juin à 19h00, les membres du conseil municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 23 juin 2016 conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient présents : M. Paul Baudry, Maire, Mmes et MM. Gallot, Davril, Yaouanc, Lahorgue, Bonzon, Etchegaray, Gay, Bigoteau, Etcheverry, Recart, Sorhaits, Vigier et Gony.

Absents excusés : Mmes et MM. Dallet (procuration à Mme Gallot), Uhaldeborde et Bigé (procuration à M. Lahorgue)

Absents : Mme Delettre et M. Klisz

Secrétaire de séance : M. Francis Davril

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents : 14

Nombre de votants : 14

N°3 - Objet : Assurances garantissant l'ensemble des risques financiers de la collectivité liés au régime de protection sociale du personnel

Le Maire rappelle que la commune a adhéré aux contrats d'assurance groupe mis en place par le Centre de Gestion pour garantir la collectivité contre les risques financiers qui lui incombent en application du régime de protection sociale applicable aux agents territoriaux.

Il s'agit de deux contrats en capitalisation (l'un garantissant les risques liés aux agents affiliés à la C.N.R.A.C.L. et l'autre les risques liés aux agents non affiliés à la C.N.R.A.C.L.).

Les contrats dont il s'agit, négociés pour la période 2014-2016, cesseront leurs effets le 31 décembre 2016.

Pour permettre au Centre de Gestion d'entreprendre la procédure de mise en concurrence imposée par la réglementation, il importe que les collectivités intéressées lui demandent d'agir en ce sens.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de confirmer la position antérieure de la collectivité.

APRES avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire

APRES en avoir délibéré,



64200

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BASSUSSARRY

Le CONSEIL MUNICIPAL,

CONSIDERANT ce que représente pour la commune une démarche de type mutualiste de cet ordre,

DEMANDE au Centre de Gestion de conduire pour son compte la procédure de marché nécessaire à la souscription de deux contrats garantissant l'ensemble des risques financiers liés au régime de protection sociale (maladie, accident du travail, invalidité, maternité, décès) des agents publics territoriaux affiliés à la C.N.R.A.C.L. d'une part, et d'autre part non affiliés à la C.N.R.A.C.L.

La commune sera informée des résultats des négociations réalisées par le Centre de Gestion et sera alors appelée à se prononcer sur son adhésion aux contrats groupe qui seront signés par le Centre.

Vote : 14

Pour : 16 (dont 2 procurations)

Adopté à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

P. Baudry